



## LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES EN SANTÉ AU TRAVAIL



### OBJECTIF :

- Connaître les aspects juridiques en lien avec les examens complémentaires en Santé au travail
- Connaître les examens complémentaires possibles en santé au travail
- Savoir mener ou collaborer à ces examens
- Contribuer au dépistage et à la surveillance de pathologies professionnelles



### DURÉE :

- 13,50 heures.



### PUBLIC VISÉ :

- Infirmier(e)s de santé au travail
- Groupe de 4 à 10



### PRÉ-REQUIS :

- Aucun



### CONTENU :

- Règlementation des examens complémentaires en Santé au travail
- Code de la Santé publique / Code du travail
- Missions du médecin du travail et de l'infirmier(ère) sur protocole
- Modalités de prise en charge financière des examens
- Réaliser des tests visuels et urinaires
- Réaliser un examen audiométrique
- Réaliser une spirométrie

Chacune des thématiques sera abordée suivants différents aspects (Rappels anatomo-physiologiques et scientifiques, pathologie(s) associée(s), conduite à tenir pour la réalisation de l'examen, ateliers pratiques)



### MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Mixte.
- Pédagogie inductive, démonstrative, active
- Exposés, Études de cas, temps d'échanges entre professionnels, capsules vidéos, travail sur documents, Quiz
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Plate forme e-learning et LMS asynchrone
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



### ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de cas pratiques
- Questions orales et/ou écrites
- Mises en situation
- Feuilles d'émargements
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation